

METIERS - ADR 1.3 – Formations

V-M1COL – V-M1COL - Formation opérateur colis ADR 1.3 en distanciel

Objectifs opérationnels

Connaître la réglementation ADR applicable aux transports des matières dangereuses en colis. Connaître les risques présentés par les matières dangereuses.

Savoir appliquer la réglementation des transports de matières dangereuses.

Cette formation répond aux exigences du chapitre 1.3 de l'A.D.R.

Durée

1,00 jour(s)

7:00 heures

Public visé

Personnel des services logistiques, commerciaux et administratifs.

Opérateurs, expéditeurs, destinataires ayant à appliquer et à respecter la réglementation du transport des matières dangereuses.

Prérequis

Aucun prérequis

Accessibilité

L'APTH peut s'adapter aux différentes situations. Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre référent handicap à l'adresse suivante: referent.handicap@apth.fr

Aptitudes / Compétences

A l'issue de la formation le stagiaire connaîtra les risques présentés par les matières dangereuses et saura appliquer la réglementation ADR aux transports des matières dangereuses en colis.

Moyens et supports pédagogiques

les apprenants sont à distance et ont une visibilité sur le formateur et son écran partagé

Matériel requis: Un ordinateur individuel autorisant l'accès à un logiciel de réunion à distance l'APTH utilise généralement « TEAMS », un micro, des hauts parleurs (ou un casque).

Afin de faciliter l'apprentissage et le déroulement de la formation, les apprenants auront la capacité de s'isoler dans un lieu calme

Présentation Multimédia - Méthodes pédagogiques - Théorie = 90% - Exercices = 10% Livret de stage

Encadrement

Formateur disposant d'une expérience dans le transport des marchandises dangereuses.

Evaluation des acquis

Remise d'une attestation de formation.

Délais d'accès

Aucun délai particulier n'est exigé. Le stagiaire peut s'inscrire sur la session et le lieu qui répond le mieux à ses contraintes.



Programme de formation

A- ACCUEIL

Programme - Objectifs - Tour de table

B- ORIGINE, NATURE ET FAMILLES DE PRODUITS

Caractéristiques générales.

Risques des produits transportés

Expériences : réalisées par l'animateur pour montrer les effets des produits chimiques et le comportement des liquides inflammables.

C- GÉNÉRALITÉS SUR LA RÉGLEMENTATION DU TRANSPORT DES MATIÈRES DANGEREUSES

L'ADR et l'arrêté français TMD Classement des matières

D- LES PRODUITS CONDITIONNÉS

Conditionnement et emballage Marquage et étiquetage des colis Manutention et chargement

Interdictions de chargement en commun

E- SIGNALISATION DES VÉHICULES

F- DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES

Le conducteur La marchandise Le véhicule

G- PRÉVENTION DES RISQUES

Equipement de protection / Equipement spécifique du véhicule / Protocole de sécurité

H- EXERCICES D'APPLICATION DES RÈGLEMENTS

Rédaction des documents de transport, procédures de contrôle avant départ des véhicules

I- RESPONSABILITÉS DES ACTEURS DU TRANSPORT

J- RÔLE ET MISSIONS DU CONSEILLER À LA SÉCURITÉ

K- SANCTIONS EN CAS D'INFRACTION SÛRETÉ

L- VÉRIFICATION DES ACQUIS

Questions, exercices ou mises en situation

M- QUESTIONS DIVERSES

SYNTHESE ET ÉVALUATION DU STAGE

